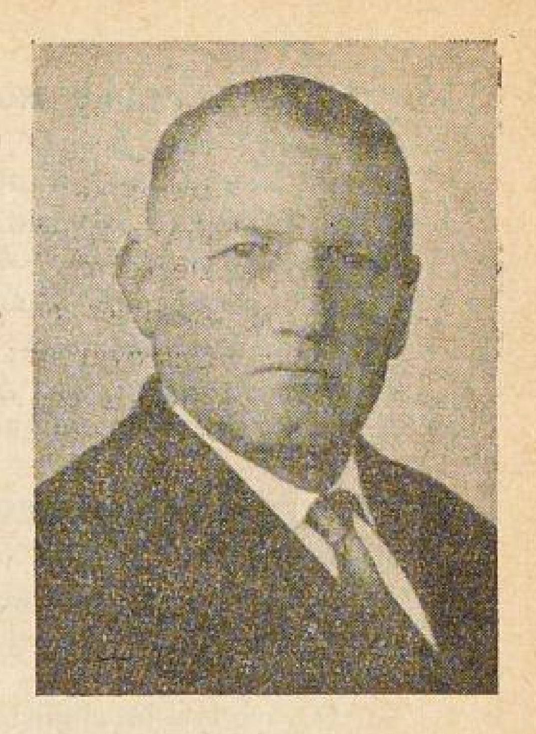


Elections Législatives du 23 Novembre 1958

Département de Maine-et-Loire - 5e circonscription



Georges PRISSET

Maire de CHOLET

Député sortant

Georges PRISSET
Maire de CHOLET

Candidat **M. R. P.**

Remplaçant éventuel :
COUSIN Auguste

ELECTRICES ET ELECTEURS.

Vous m'avez élu, le 2 Janvier 1956.

Vous avez voulu, à travers ma personne, **marquer votre attachement à l'Idéal et aux Idées** dont je ne suis qu'un modeste et fervent défenseur, mais qui n'a jamais changé, ni cédé aux passions partisanes, ni renié aucun des principes de notre Civilisation chrétienne faite d'Amour et de Solidarité.

VOUS AVEZ VOULU AUSSI AFFIRMER

— Votre respect de la Pensée et de la Personne Humaines,

— Votre Volonté de sauvegarder les Libertés, et de défendre les droits de la Famille,

— Votre opposition au Marxisme oppresseur.

Aujourd'hui, avec Monsieur Auguste COUSIN, agriculteur à Cholet, je me présente à vos libres suffrages.

NOTRE UNION, FONDEE SUR DES CONCEPTIONS COMMUNES, A UN DOUBLE SENS :

— **Concilier** les intérêts urbains et ruraux ;

— **Promouvoir** les solutions indispensables à l'expansion, à la vie économique de nos Communes, et à l'avenir de notre Agriculture.

L'Union des « Oui » du 28 Septembre doit être, aujourd'hui, l'Union des Cœurs, et doit demain se traduire à l'Assemblée Nationale et au futur Gouvernement pour faire face aux grandes tâches qui attendent la Ve République.

Notre vocation doit être d'unir tous ceux qui, ayant répondu « Oui », attachés à la Liberté et à la Patrie, doivent travailler ensemble à l'œuvre commune. Aussi, ne pouvons-nous être d'accord avec ceux qui lancent des exclusives et cherchent à opposer les Français les uns aux autres.

C'EST POURQUOI

JE TRAVAILLERAI

A ETABLIR, EN ALGERIE, une Paix Française, fondée sur la Justice, telle que l'a définie le Général de GAULLE.

A CONSTRUIRE OUTRE-MER LA COMMUNAUTE DES PEUPLES LIBRES.

A INSTALLER DEFINITIVEMENT LE MARCHE COMMUN
seul capable d'offrir à notre Agriculture, comme à notre Industrie et à notre Commerce, les meilleures chances de Progrès et de développement.

A DEFENDRE LA PAIX
en demandant notamment le Désarmement Atomique.

Je me consacrerai, dans les domaines Economique et Social, à développer l'EXPANSION ECONOMIQUE, le POUVOIR D'ACHAT de TOUS.

Je me refuse d'accepter ce faux dilemme, préconisé par certains :

RECESSION ou INFLATION

Une politique d'Expansion peut être poursuivie dans la stabilité des prix et de la monnaie, comme l'a démontré clairement l'expérience PFLIMLIN en 1955.

Une politique d'Expansion peut, seule, promouvoir le progrès social et familial, de même que la production commerciale et agricole.

Une politique d'Expansion est seule capable :

POUR NOTRE AGRICULTURE, de lui donner une Puissance économique Européenne et toute sa place dans notre Economie française

Il faut, dans le même temps et rapidement :

— Etablir l'équilibre et la parité entre les prix agricoles et les prix industriels ;

— Procurer aux Agriculteurs une part juste et équitable dans le Revenu National ;

— Organiser la production en fonction des vocations particulières des différentes régions et des possibilités réelles de débouchés, tant nationaux qu'internationaux, ce qui suppose l'organisation des marchés ;

— Développer la formation professionnelle, l'enseignement agricole ;

— Interdire le cumul abusif et toute réunion d'exploitations agricoles dans la mesure où il en résulte la disparition d'une exploitation agricole ;

— Avoir une politique de crédit agricole qui devra donner une priorité pour l'instalaltion des Jeunes Agriculteurs.

POUR LES CLASSES MOYENNES :

— Permettre aux petites entreprises industrielles, artisanales et commerciales de se moderniser et de s'équiper, en leur accordant des crédits à taux d'intérêt réduit, tout en simplifiant les formalités pour les obtenir ;
— Faire bénéficier les contribuables de l'expansion économique, en accentuant progressivement la détente fiscale amorcée par le Décret du 30 Avril 1955 ;
— Réaliser enfin une Réforme Fiscale qui simplifie la fiscalité et la rende plus juste ;
— Octroyer aux Artisans et Commerçants une régime d'Allocations Familiales et de Sécurité Sociale, comparable à celui des salariés ;
— Etablir un statut de l'Artisanat, permettant, entre autre, à celui-ci, de se développer en allégeant ses charges fiscales, et concourir à l'expansion économique de nos communes rurales.

POUR LES TRAVAILLEURS :

— Supprimer par étapes (pour ne pas désorganiser l'Economie) les abattements de zones ;
— Instituer un salaire minimum annuel garanti, tendant à son élévation progressive et constante en fonction de l'augmentation du Revenu National, et garantir aux travailleurs en chômage total, ou partiel, une allocation-salaire, telle que le prévoit le projet BACON.
— Lutter contre le chômage, mais surtout, dans l'immédiat, contre le ralentissement de nos industries, afin de pouvoir rétablir rapidement des horaires de travail tels qu'ils existaient voici encore quelques mois.

POUR LES FAMILLES :

— Revaloriser les Allocations Familiales, établir la parité entre tous les régimes ;
— Construire des logements en quantité suffisante, mais aussi améliorer et moderniser nos habitations rurales ;
— Donner à nos Vieux une Allocation qui leur offre plus de bonheur et de sécurité, mais aussi créer des Maisons où ils pourront écouler leurs vieux jours, sans que soient séparés les ménages.

POUR LES JEUNES :

— Assurer en priorité leur avenir, mais, pour cela, les préparer en leur donnant une formation professionnelle adaptée aux besoins du Pays et à leur compétence ;
— Améliorer leurs conditions de vie par un salaire plus juste, par la sécurité de l'emploi et par une Orientation Professionnelle ;
— Réformer notre système d'Enseignement, afin de l'adapter à la fois aux exigences d'une culture authentique dans le respect des croyances, et aux nécessités de la vie contemporaine ;
— Obtenir les congés culturels et la réforme profonde du Service Militaire, pour faire de celui-ci une école de civisme théorique et pratique au Service de la Nation.

A une Politique Sociale, Agricole et Economique hardie, il faut promouvoir de toute nécessité, pour notre Circonscription, une Politique d'Expansion Industrielle, axée sur l'utilisation de la main-d'œuvre féminine, afin que nos filles trouvent, sur place, l'emploi qu'elles sont obligées, pour l'instant, d'aller chercher au loin.

Il faut aussi, dès maintenant, mettre en place tout un plan d'implantation pour développer, complèter ou augmenter nos industries locales employant une main-d'œuvre masculine.

ELECTRICES ET ELECTEURS.

La solution de tous ces problèmes est entre vos mains.

Celui qui vous représentera à l'Assemblée Nationale doit avoir l'appui d'une confiance large et raisonnée.

PAR CONTRE, il a le Devoir de prendre à votre endroit un certain nombre d'engagements.

Il en est un que je tiens à prendre solennellement, **c'est de ne jamais participer à cette entreprise de démolition de Gouvernement** qui nous a menée au bord de l'abîme.

Lorsque j'aurai donné ma confiance à un Gouvernement, comme je l'ai fait envers le Gouvernement du Général de GAULLE, comme je l'ai toujours fait, de 1956 à 1958, je ne saurai la lui retirer, sauf au cas où sa politique serait différente des engagements qu'il aurait pris lors de sa constitution.

ELECTRICES ET ELECTEURS.

Parce que vous refuserez la Dictature Communiste,
Parce que vous écarterez l'Etatisme socialiste et le Conservatisme indépendant,
Parce que vous voulez la Justice Sociale,
Parce que vous voulez défendre la Liberté Syndicale, la Liberté d'Enseignement, et toutes celles qui nous sont chères,
Parce que vous voulez le Progrès et la Paix,

VOUS VOTEREZ pour une République forte au service de la Nation,
pour une République sociale au service de la Fraternité.
VOUS VOTEREZ pour faire triompher l'Union contre la discorde.

AVEC VOUS, si vous m'accordez votre confiance, assurés de mon dévouement, de ma loyauté, de mon travail, je servirai notre Pays et notre ANJOU.

Georges PRISSET
Maire de CHOLET

Remplaçant éventuel : **COUSIN Auguste,** cultivateur

IMP. NOUVELLE, CHOLET - T. 88